

Suite à l'Assemblée générale ordinaire du 13 mars 2021, le conseil d'administration s'est réuni le 07 avril et a procédé à l'élection du bureau de l'association.

Le Conseil d'Administration est constitué de 21 bénévoles Merci pour les bénévoles qui renouvellent leur engagement pour 2021, bienvenue au nouveau bénévole

« ELECTION A L'UNANIMITÉ DU BUREAU » et des « RESPONSABLES DES COMMISSIONS »

Présidente : Marie-Pierre LAFARGE

Trésorière : Catherine LAJUGIE – **adjointe** Camille GONTIER

Secrétaire : Marie Andrée BELIVIER – **adjointe** Florence MICHELET

Responsable des publications : Marie-Pierre LAFARGE,

Commission de relecture : Tous les responsables.

Commission : Urbanisme, Cadre de vie

Responsable : Chantal Van Haeke Brigitte Noel

Commission Voirie, Transports, Mobilité

Responsable : Philippe Deschamps, Alain Gourio, Philippe Robak

Commission ; Sécurité,

Responsable : Philippe Robak, Alain Gourio, Patrick Corthodon

Commission : Animations

Responsable technique : Philippe Touzé

Divers activités d'animation : 1 Responsable par porteur de projet

Activité du vide grenier : Philippe Deschamps, Activité Expo / Marché : Marie Pierre Lafarge, Françoise Auguet. Activités soirée : Philippe Robak

Toute l'équipe de bénévoles aides aux manifestations

Site

Gestion du site : Ben Vost, Saisie web : Daniel Gogonet

Communication / Information

Elaboration : Publicité /Information / Affiches / Flyers :

Par tous les membres bureau et commissions.

Club Seniors Marie Andrée Belivier, Marie Pierre Lafarge, François Auguet

Référents

Relation avec les écoles : Camille Gontier

Relation avec les commerces et centre médical : Philippe Robak

Délégations

Maison de quartier : Philippe Touzé

Comité d'Ecosite du Bourgailh : Annick Ankri

Comité gestion Nature Environnement : Marie-Pierre Lafarge

Comité de la Fédération : Marie-Pierre Lafarge + 1 délégué par sujet

Club Initiation Dégustation : Présidente Aline Dubos

10 BENEVOLES AIDANTS au comité de quartier

ORGANISATION DU COMITÉ DE QUARTIER

Le comité de quartier est constitué:

- d'un conseil d'administration, élu par les membres du comité, qui oriente la politique du comité de quartier et entérine toutes les décisions;
- d'un bureau qui met en œuvre les directives et les orientations décidées par le conseil d'administration;
- des commissions spécialisées qui traitent les problèmes et élaborent les dossiers qui seront soumis au conseil d'administration.